

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information réglementée – embargo jusqu'au 26/05/2020, 18h00





Résultat du dividende optionnel en actions pour l'exercice 2019

- Les actionnaires ont opté pour 61,6% des actions pour le dividende optionnel
- Renforcement des capitaux propres de € 16,3 millions

Les actionnaires de la société immobilière réglementée Intervest Offices & Warehouses (ci-après 'Intervest') ont opté pour 61,6% de leurs actions copartageantes pour l'apport de leurs droits de dividendes en échange de nouvelles actions au lieu du paiement des dividendes en espèces.

Cela résulte en un renforcement des capitaux propres d'Intervest de \in 16,3 millions (capital et primes d'émission) au moyen de la création de 843.669 nouvelles actions. Le nombre total des actions Intervest s'élève ainsi dès aujourd'hui, le 26 mai 2020, à 25.500.672. Les autres dividendes seront payés en espèces pour un montant brut total de \in 21,4 millions (y compris le précompte mobilier).

Cette augmentation de capital donne lieu à une baisse du taux d'endettement de 1,8% en comparaison à une distribution de 100% du dividende en espèces. Afin de poursuivre l'optimisation de la qualité du portefeuille, les fonds qui ne sont pas payés en espèces seront utilisés par Intervest pour le financement de ses plans stratégiques, où l'extension supplémentaire de l'immobilier logistique et la réorientation dans le portefeuille de bureaux constituent le fil conducteur

Le mercredi 27 mai 2020, le règlement effectif du paiement du dividende aura lieu où, en fonction du choix de l'actionnaire,

- (i) les nouvelles actions, émises en échange de l'apport des droits de dividendes, seront délivrées, ou
- (ii) le dividende pour 2019 sera payé en espèces, ou
- (iii) une combinaison des deux modalités de paiement précédentes aura lieu.

Les nouvelles actions créées seront cotées dès le mercredi 27 mai 2020 et seront négociables à partir de ce moment sur Euronext Brussels. Les nouvelles actions participeront aux résultats d'Intervest à partir du 1 janvier 2020 (premier dividende payable en mai 2021).

BEYOND REAL ESTATE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Résultat du dividende optionnel en actions pour l'exercice 2019

Notification conformément à l'article 15 §1 de la Loi du 2 mai 2007 relative à la notification des participations importantes (La Réglementation en matière de transparence):

Suite à cette augmentation de capital et à l'émission de 843.669 nouvelles actions à un prix d'émission total de € 16.265.938,32 - plus précisément € 7.687.867,05 en capital et € 8.578.071,27 en primes d'émission - la totalité du capital social d'Intervest s'élève au 26 mai 2020 à € 232.372.857,10.

Le capital est dorénavant représenté par 25.500.672,00 actions ordinaires entièrement libérées. Il n'y a pas d'actions privilégiées. Il n'y a pas d'options ou warrants émis qui donnent droit à des actions. Chacune de ces actions donne un droit de vote à l'assemblée générale et ces actions représentent donc le dénominateur utilisé pour les notifications dans le cadre de la Réglementation en matière de transparence (notifications au cas où, d'entre autres, les seuils statutaires ou légaux, sont atteints, franchis à la hausse ou à la baisse). En plus des seuils légaux, les statuts d'Intervest stipulent en application de l'article 18, §1 de la Loi du 2 mai 2007, un seuil statutaire supplémentaire de 3%.

Intervest Offices & Warehouses SA (ci-après Intervest), fondée en 1996, est une société immobilière réglementée publique (SIR) dont les actions sont cotées sur Euronext Brussels (INTO) depuis 1999. Intervest investit dans des immeubles de bureaux et de logistique de qualité supérieure, loués à des locataires de premier plan. Les actifs immobiliers sont surtout constitués d'immeubles modernes bénéficiant d'une situation stratégique, généralement des clusters. La part des bureaux dans le portefeuille immobilier se concentre dans et autour des villes centrales comme Anvers, Malines, Bruxelles et Louvain; la part logistique du portefeuille se situe en Belgique sur les axes Anvers-Bruxelles-Nivelles, Anvers-Limbourg-Liège et Anvers-Gand-Lille; et aux Pays-Bas sur les axes Moerdijk - 's Hertogenbosch - Nijmegen, Rotterdam - Gorinchem - Nijmegen et Bergen-op-Zoom - Eindhoven - Venlo. Intervest se distingue dans la location d'espaces en ne se contentant pas de louer des m². La société va beyond real estate en proposant des solutions clé en main (des solutions complètes et sur mesure pour le client et avec le client), une large gamme de services, du coworking et des serviced offices.

Pour tout complément d'information, veuillez contacter:

INTERVEST OFFICES & WAREHOUSES SA, société immobilière réglementée publique de droit belge, Gunther GIELEN - CEO ou Inge TAS - CFO, T. + 32 3 287 67 87. https://www.intervest.be/fr